

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 13 novembre 2017 à compter de 19 h au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s :

M. Yves Boyer, maire.

M. Mauro Lando, conseiller n° 1 ;

Mme Sonia Dumais, conseillère n° 2 ;

M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;

M. Daniel Laplante, conseiller n° 4 ;

Mme Louise Lussier, conseillère n° 5 ;

M. Frédéric Barbeau, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M. Clément Costanza, Directeur général et secrétaire-trésorier

M. Sylvain Boucher, Inspecteur et coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h, M. Yves Boyer, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

**MOTION DE REMERCIEMENTS ET DE FÉLICITATIONS AU
CONSEIL MUNICIPAL SORTANT**

M. Yves Boyer, maire, au nom du conseil municipal, adresse ses remerciements à l'ensemble des élus sortants pour tout le travail et le dévouement à l'endroit de la Municipalité et de ses citoyens.

rés : 2017-11-186

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2017-11-187

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
2 OCTOBRE 2017**

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2017-11-188

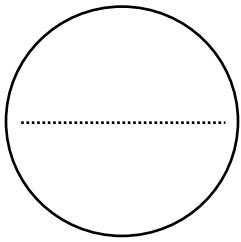
**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU
13 NOVEMBRE 2017**

M. Yves Boyer, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 13 novembre 2017. Il est proposé par Frédéric Barbeau, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois d'octobre 2017 soient acceptés au montant de **27 941,23 \$** et que les comptes à payer en date du 13 novembre soient payés au montant de **145 731,10 \$**.

ADOPTÉE

**DÉPÔT DES RAPPORTS PORTANT SUR LA LISTE DES
PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ UN OU PLUSIEURS
DONS DONT LE TOTAL EST DE 100 \$ OU PLUS (DGE-1038)**

M. Yves Boyer dépose au conseil les rapports ayant trait à la production de la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons en argent dont le total est de 100 \$ ou plus des candidats à la dernière élection.



rés : 2017-11-189

ALLOCATION DES DOSSIERS ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS MUNICIPAUX

Il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'allouer les dossiers et les responsabilités dévolues aux élus municipaux de la manière suivante :

M. Yves Boyer, maire	Finance
M. Mauro Lando, conseiller n° 1	Travaux publics, Sécurité publique et agriculture
Mme Sonia Dumais, conseillère n° 2	Développement social et finance
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3	Infrastructure et loisirs
M. Daniel Laplante, conseiller n° 4	Environnement et infrastructure
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5	Organisation événementielle
M. Frédéric Barbeau, conseiller n° 6	Urbanisme et finance

ADOPTÉE

rés : 2017-11-190

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2018

Attendu que le conseil d'une municipalité locale doit tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois et en fixer le jour et l'heure avant le début de chaque année civile (*réf : article 148 Code municipal du Québec*) ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'adopter le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018 suivante, et ce, toujours à 19 h à la salle du conseil municipal situé au 300, Saint-Patrice à Sherrington :

- 15 janvier
- 5 février
- 5 mars
- 2 avril
- 7 mai
- 4 juin
- 2 juillet
- 6 août
- 10 septembre
- 8 octobre
- 5 novembre
- 3 décembre

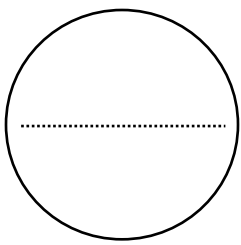
ADOPTÉE

rés : 2017-11-191

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par Frédéric Barbeau, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement que le bureau municipal soit fermé du vendredi 22 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018 inclusivement pour la période des fêtes.

ADOPTÉE



Avis de motion

**RÈGLEMENT PORTANT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
POUR L'ANNÉE 2018 – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Mauro Lando, conseiller, que le *Règlement portant sur les prévisions budgétaires pour l'année 2018* sera adopté lors d'une séance subséquente.

Avis de motion

**RÈGLEMENT MODIFIANT L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR
MUNICIPALE COMMUNE DE SAINT-RÉMI – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Pierre Boisvert, conseiller, que le *Règlement relatif à l'entente à la cour municipale commune de Saint-Rémi* sera adopté lors d'une séance subséquente.

rés : 2017-11-192

PROGRAMMATION DE LA TECQ – MISE À JOUR POUR 2018

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

En conséquence, il est proposé par, Mauro Lando, conseiller, appuyée par Louise Lussier, conseillère, que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de ses intentions pour la dernière année de programmation par cette résolution.

ADOPTÉE

rés : 2017-11-193

COTISATION ANNUELLE DE L'UMQ

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à *l'Union des Municipalités du Québec*, pour l'année 2018, pour un montant de 1043,70 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

rés : 2017-11-194

**MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION
D'EAU POTABLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DU
CENTRE DES LOISIRS (BIBLIOTHÈQUE) – AUTORISATION AU
MDDELCC**

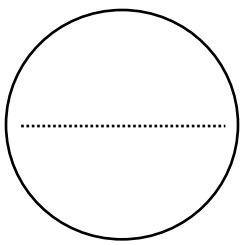
Considérant la résolution n° 2014-09-219 relative à l'adoption d'un plan de mesures correctives au Centre communautaire et au centre multi-récréatif de Sherrington ;

Attendu qu' il a été réalisé des travaux de rehaussements des puits d'eau potable conformément à ce Plan de mesures correctives ;

Attendu qu' il est nécessaire de faire homologuer par le ministère de l'Environnement (MDDELCC) les puits ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Sonia Dumais, conseiller, et résolu d'autoriser le dépôt d'une demande de *certificat d'autorisation* auprès du ministère de l'Environnement afin d'homologuer les puits au Centre communautaire et au centre multi-récréatif de Sherrington.

ADOPTÉE



rés : 2017-11-195

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 309-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 309 (RELATIF À L'IMPLANTATION ET L'INSTALLATION DE TUYAU D'ÉGOUT PLUVIAL)

- Considérant la Résolution n° 2017-08-149 ;
- Considérant les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;
- Attendu que Daniel Lussier, président d'assemblée, a mentionné l'objet du règlement et sa portée durant la séance tenante ;
- Attendu qu' une assemblée publique de consultation s'est tenue le 11 septembre 2017 à 18 h 30 ;
- Attendu qu' aucune modification n'a été apportée au second projet de règlement ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement que le *Règlement n° 309-1 relatif à l'implantation et l'installation de tuyaux d'égouts pluviaux* soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS ÉMIS DU MOIS D'OCTOBRE 2017

Durant le mois d'octobre 2017, l'Inspecteur de la municipalité a délivré les permis suivants :

1	Nouvelle construction (agricole)
2	Rénovation ou modification (résidentielle)
2	Rénovation ou modification (agricole)
2	Bâtiments accessoires (résidentiel)
1	Bâtiments accessoires (agricole)
1	Clôture et haie
1	Captage d'eau (commercial)

rés : 2017-11-196

PROJET D'ÉCHANGE JEUNESSE – JACOB BELLECOMBETTE

Attendu que le conseil municipal souhaite la tenue d'un échange culturel entre les jeunes de la municipalité et ceux de Jacob-Bellecombette, municipalité française dans la région de Chambéry ;

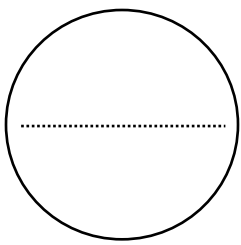
En conséquence, il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à formaliser une entente entre les deux municipalités pour le projet d'échange portant pour les étés 2018 et 2019.

ADOPTÉE

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE DU MOIS D'OCTOBRE 2017

M. Yves Boyer informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service :

Intervention incendie	3
Entretien d'équipe	5
Inspection vad	5
Accident de la route	1
Intervention première répondant	13
Entraides	3
Sensibilisation du public	1



Avis de motion

POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Daniel Laplante, conseiller, *qu'une politique de gestion des ressources humaines* sera adoptée lors d'une séance subséquente.

rés : 2017-11-197

INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL – LES IMPACTS DE LA LOI 122

Attendu que le directeur général a fait la demande de suivre une activité de formation relative aux impacts de la loi 122 sur les municipalités ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par, par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d'inscrire Clément Costanza, directeur général, à la formation « *Les impacts de la Loi 122 sur le travail du directeur général et secrétaire-trésorier* » de l'ADMQ au coût de 522 \$.

ADOPTÉE

rés : 2017-11-198

RÔLE ET RESPONSABILITÉ DES ÉLUS MUNICIPAUX – ACCÈS AUX SÉANCES D'INFORMATION DU MAMOT

Attendu que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) offre gratuitement des séances d'informations aux nouveaux élus municipaux afin de permettre une meilleure compréhension du rôle et des responsabilités du mandat d'élue municipal ;

Attendu que par le conseil municipal de Sherrington, souhaite bénéficier de ces séances d'informations ;

En conséquence, il est proposé par Frédéric Barbeau, conseiller, appuyé par, Par Sonia Dumais, conseillère, et résolu unanimement de demander au MAMOT que le conseil municipal puisse suivre toute séance d'information relative au rôle et responsabilités d'un élu municipal.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

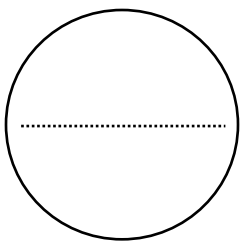
M. Daniel Laplante

- parle du problème des freins moteurs, le tout sera communiqué à la sûreté du Québec lors de la prochaine rencontre
- il se question sur la face simple de l'enseigne au centre des loisirs, il aimerait savoir si l'option 2 faces est envisageable
- il demande qui a fait les lignes de rue sur la route 219, on lui répond que c'est le ministère des Transports.

M. Jean-Luc Beaudin demande à quel moment la loi 122 entrera en vigueur, M. Costanza confirme que certains points sont actuellement en vigueur et que le tout sera en vigueur en janvier 2018, dont la gestion contractuelle.

M. Jean Dumouchel demande une rencontre avec le conseil municipal, il lui est proposé de prendre rendez-vous.

À noter qu'une demande au ministère des Transports sera faite concernant une affiche indicatrice de vitesse et qu'au paravant une estimation des coûts sera établie.



rés : 2017-11-199

VARIA

Dépouillement d'arbre de Noël.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h sur une proposition de Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Yves Boyer,
Maire

M. Clément Costanza,
Directeur général et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 13 novembre 2017.